



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/455

Demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 87 000 € de l'Auditorium -  
Orchestre National de Lyon auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de la  
diffusion territoriale de l'Orchestre National de Lyon dans les cinémas de la région.  
Approbation d'une convention

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE 28 DECEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 DECEMBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN,  
Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme  
DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M.  
CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M.  
VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M.  
DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M.  
SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS,  
Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER,  
Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, M. DEBRAY,  
Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M.  
BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M.  
COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEGER (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BLANC  
(pouvoir à M. DUVERNOIS), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme FRÉRY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/455 - DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT  
D'UN MONTANT DE 87 000 € DE L'AUDITORIUM -  
ORCHESTRE NATIONAL DE LYON AUPRES DE LA  
REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES, DANS LE CADRE  
DE LA DIFFUSION TERRITORIALE DE L'ORCHESTRE  
NATIONAL DE LYON DANS LES CINEMAS DE LA  
REGION. APPROBATION D'UNE CONVENTION

(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Orchestre national de Lyon compte aujourd'hui un public de plus de 210 000 spectateurs par saison. Ce chiffre est en progression chaque année. Le taux de fréquentation des concerts de l'ONL à l'Auditorium est aujourd'hui très élevé (93%).

Pour aller toujours plus loin dans la découverte et le partage de l'excellence artistique de l'ONL, l'audiovisuel et le numérique sont aujourd'hui de précieux outils pour une diffusion large, décloisonnée, en temps réel ou en différé. Pour développer la diffusion de l'ONL, un dispositif de captation de 3 concerts emblématiques de la programmation de l'orchestre et de son nouveau directeur musical, Nikolaj Szeps-Znaider a été imaginé. Ces captations seront accompagnées de courts films éditoriaux montrant la mécanique de l'orchestre et ce qui se passe en répétition et dans les coulisses. Le public sera ainsi guidé vers le visionnage complet du concert.

Ces diffusions audiovisuelles permettront de toucher particulièrement trois types de publics :

- Un public de la région Auvergne- Rhône- Alpes, éloigné des salles de concerts permettant d'accueillir un orchestre symphonique, via une diffusion des concerts dans les salles de cinéma,
- Un public de mélomanes à l'international via une diffusion sur la chaîne Medici.tv qui a une forte audience notamment sur le continent américain et en Asie notamment. En renforçant la notoriété et le rayonnement de notre Orchestre, ces diffusions offrent une vitrine à l'activité culturelle lyonnaise et augmentent de ce fait la visibilité du territoire,
- Un public de curieux via notre site internet et les réseaux sociaux.

Le coût total du projet s'élève à 224 000 €(le budget prévisionnel est joint au rapport).

Afin de réaliser ce projet, la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon propose de solliciter une subvention de fonctionnement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 87 000 €

La convention ci-après annexée formalise les conditions de versement de la subvention.

Vu ledit budget prévisionnel ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements ;  
Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville  
- Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- La demande de subvention de fonctionnement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le projet de la diffusion territoriale de l'Orchestre national de Lyon dans des cinémas de la région à hauteur de 87 000 € est approuvée.
- 2- La convention établie entre la Ville de Lyon/ Auditorium-Orchestre National de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le projet de la diffusion territoriale de l'Orchestre national de Lyon dans des cinémas de la région est approuvée.
- 3- Les recettes correspondantes sont prévues au budget annexe 07, sur les chapitres 70 et 74.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET